Envoyé en préfecture le 06/06/2026
Reçu en préfecture le 06/06/2026
Publié le
ID : 022-212201958-20260605-20260402-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PLEUBIAN

Séance du 5 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin à dix-sept heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de PLEUBIAN, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Gilbert LE BRIAND, Maire de PLEUBIAN.

Etaient présents : G.LE BRIAND, P.BOURGES, AM.BROUDIC, M.MERLÉ, F.TILLY, F.AMBERT, M.KERGALL, H.MARION, J.GICQUEL, I.LE CORRE, Y.LE GUILCHER, T.LE CHEVANTON, Y.LE CALVEZ, S.MOREAU.

Excusés : L. LE MOULLEC procuration à M. MERLÉ, M. LE PARLOUER procuration à S. MOREAU, N. MARCHOU procuration à M. KERGALL, A. LE MORVAN procuration à Y. LE CALVEZ, D.MERLE procuration à G. LE BRIAND.

Secrétaire : P. BOURGES.

Membres de référence : 19 — Membres en exercice : 19

Membres ayant pris part à la délibération : 19

SENATORIALES : ÉLECTION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS (5.3)

Le conseil municipal,
VU le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,
VU l'arrêté préfectoral du 20/05/2026, fixant le nombre de délégués et suppléants à élire dans la perspective des élections sénatoriales du 27/09/2026.

a) *Composition du bureau électoral*

Le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Messieurs François TILLY, Françoise AMBERT, Sébastien MOREAU et Thomas LE CHEVANTON. Le secrétariat est confié à Madame Patricia BOURGES. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) *Élection des délégués*

La liste déposée et enregistrée :

Liste : Gilbert LE BRIAND
1. **Gilbert LE BRIAND**
2. **Patricia BOURGES**
3. **Didier MERLE**
4. **Nathalie MARCHOU**
5. **Yvon LE CALVEZ**
6. **Martine KERGALL**
7. **Laurent LE MOULLEC**
8. **Marie MERLÉ**

Le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
19 conseillers municipaux concernés ; 5 délégués à désigner, 3 suppléants, 1 liste déposée
- nombre de bulletins : 19
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 19

Envoyé en préfecture le 06/06/2026
Reçu en préfecture le 06/06/2026
Publié le
ID : 022-212201958-20260605-20260402-DE

1- Election des délégués
Ont obtenu :
- liste Gilbert LE BRIAND : 19 voix

M. le maire proclame les résultats définitifs :
sont désignés Gilbert LE BRIAND, Patricia BOURGES, Didier MERLE, Nathalie MARCHOU, Yvon LE CALVEZ.

2- Election des suppléants
Ont obtenu :
- liste Gilbert LE BRIAND : 19 voix

Le maire proclame les résultats définitifs :
Sont désignés Martine KERGALL, Laurent LE MOULLEC, Marie MERLÉ.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Le Maire,
Gilbert LE BRIAND

